



CC Pyrénées Vallées des Gaves (Siren : 200070811)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Argelès-Gazost
Arrondissement	Argelès-Gazost
Département	Hautes-Pyrénées
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Noël PEREIRA DA CUNHA

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 rue de Saint-Orens
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65400 ARGELES-GAZOST
Téléphone	
Fax	
Courriel	vallee.ardeles@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 887
-----------------------------	--------

Densité moyenne 15,83

Périmètre

Nombre total de communes membres : 46

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Adest (216500017)	299
65	Agos-Vidalos (216500041)	426
65	Arcizans-Avant (216500215)	409
65	Arcizans-Dessus (216500223)	126
65	Argelès-Gazost (216500256)	3 070
65	Arras-en-Lavedan (216500298)	500
65	Arrens-Marsous (216500322)	737
65	Artalens-Souin (216500363)	136
65	Aucun (216500454)	246
65	Ayros-Arbouix (216500553)	317
65	Ayzac-Ost (216500561)	463
65	Barèges (216504811)	168
65	Beaucens (216500777)	426
65	Betpouey (216500892)	90
65	Boô-Silhen (216500983)	317
65	Bun (216501122)	151
65	Cauterets (216501387)	927
65	Chèze (216501452)	48
65	Esquièze-Sère (216501684)	413
65	Estaing (216501692)	84
65	Esterre (216501734)	198
65	Gaillagos (216501825)	129
65	Gavarnie-Gèdre (200060309)	354
65	Gez (216502021)	340
65	Grust (216502104)	38
65	Lau-Balagnas (216502674)	540
65	Luz-Saint-Sauveur (216502955)	982
65	Ouzous (216503524)	221
65	Pierrefitte-Nestalas (216503623)	1 164
65	Préchac (216503714)	240
65	Saint-Pastous (216503938)	140
65	Saint-Savin (216503961)	380
65	Saligos (200065266)	110
65	Salles (216504001)	240
65	Sassis (216504118)	86
65	Sazos (216504134)	133
65	Sère-en-Lavedan (216504209)	76
65	Sers (216504241)	116
65	Sireix (216504282)	65
65	Soulom (216504357)	264

65	Uz (216504589)	34
65	Viella (216504639)	91
65	Vier-Bordes (216504670)	108
65	Viey (216504696)	34
65	Villelongue (216504738)	414
65	Viscos (216504787)	37

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement	
Environnement et cadre de vie	
- Assainissement non collectif	<i>Contrôle de l'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique	
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau	
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer	
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines	
- Autres actions environnementales	<i>compétence optionnelle protection et mise en valeur de l'environnement : les actions menées (d'intérêt communautaire) sont définies par délibération (voir détail dans rubrique intérêt communautaire) ; Gestion de la forêt indivise de Cauterets conformément à l'Arrêté ministériel du 06/12/1993 approuvant la révision et l'aménagement de cette forêt d'une contenance de 3752,86 ha sur le territoire administratif de la commune de Cauterets</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement	
Sanitaires et social	
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance	<i>compétence optionnelle action sociale d'intérêt communautaire : les actions d'int communuzutire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
Développement et aménagement économique	
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, les communautés de communes doivent définir les actions menées par délibération (voir ci-contre rubrique intérêt communautaire)	
Développement et aménagement social et culturel	
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs	<i>compétence optionnelle : intérêt communautaire défini par délibération (voir ci-contre)</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire	<i>compétence optionnelle : actions d'intérêt communautaire définies par délibération (voir ci-contre)</i>
- Activités péri-scolaires	<i>dans la compétence action sociale d'intérêt communautaire (actions définies par délibération) voir ci-contre</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles	<i>compétence facultative: élaboration, animation et mise en oeuvre d'un projet culturel de territoire visant à développer la culture vivante, professionnaliser les acteurs et développer les partenariats entre les collectivités et les secteurs culturels du territoire</i>

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
<i>Elaboration et suivi</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>dans le bloc aménagement de l'espace les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Constitution de réserves foncières <i>dans le bloc aménagement de l'espace les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Transport scolaire
- <i>par le biais d'une convention avec le Conseil Régional</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>compétence optionnelle voirie d'int communautaire : les actions sont définies par délibération (voir ci-contre)</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Politique du logement social <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>compétence optionnelle : dans le bloc politique du logement et du cadre de vie les actions d'intérêt communautaire sont définies par délibérations (voir ci-contre)</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- <i>élaboration et mise en oeuvre du projet de territoire du PETR - animation des procédures Pole touristique Pyrénéen, Grand Site de France et grand Site d'Occitanie</i>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>action d'intérêt communautaire dans le bloc protection de l'environnement</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- <i>Création et fonctionnement d'une cyber-base et d'un espace informatique intercommunaux.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public <i>En attente de délibération (définition IC).</i>
- Autres
- <i>Actions de développement touristique : - signalisation directionnelle, touristique et événementielle - création et entretien (signalétique, balisage, terrains d'assiette et ouvrages) des sentiers de randonnée des circuits VTT dont la liste figure en annexe de l'arrêté du 27/12/2018, copie ci-jointe - site du lac des gaves - Aires de repos Arrens Marsous (Marsous), Arras en lavedan (D918 et route d'Estaing, Arcizans dessus (D 918) et Sireix</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	PETR du Pays de Lourdes et des vallées des Gaves (200050243)		38 495
65	SM du Hautacam (256502378)	SM fermé	29 579
65	SM de l'Adour Amont (200087328)	SM fermé	209 735
65	Syndicat départemental des stations de sports d'hiver des Hautes Pyrénées (256501487)	SM fermé	47 008
65	SM départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés (200011732)	SM fermé	227 952

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)